

Comme indiqué dans le compte-rendu de la réunion de l'UL du 30 Septembre 2009, la présentation à l'Inspectrice de l'Éducation Nationale, Madame Sacco, du projet « Mieux d'école » de l'UL s'est déroulée le Jeudi 12 Novembre 2009.

PARTICIPANTS

✂ Anne-Marie Sacco : Inspectrice de l'Éducation Nationale,

✂ FCPE Commission « Mieux d'école » :

- Arnaud Parmentelat : Président UL en charge des écoles maternelles et élémentaires, Président du Conseil Local Jules Ferry - Claude Boujon,
- Anne Le Mestrealan : Présidente du Conseil Local La Fontaine,
- Françoise Briand : Secrétaire de l'UL, Représentante du Conseil Local Jules Ferry - Claude Boujon.

LIEU

16ème circonscription de l'Éducation Nationale, 4 rue du Général Leclerc à Issy-les-Moulineaux.

RETOURS

Concernant le retour à une semaine de 4,5 jours, l'Inspectrice indique que ce sujet est d'actualité au niveau national et départemental, les réflexions portent essentiellement sur le mercredi matin. Le retour au samedi matin est, de son avis, improbable. Elle argumente que cela poserait des problèmes aux familles séparées. Nous indiquons que cet argument doit être étudié ; des solutions telles que la libération de quelques samedi dans l'année avaient, avant la réforme 2008, apporté une réponse satisfaisante à cet argument.

Concernant l'impact d'une pause méridienne importante sur la qualité de l'enseignement, et, en particulier, sur la possibilité de planifier les temps de concertation entre enseignants sur cette pause au lieu des fins de journée, elle indique qu'aujourd'hui les conseils de cycles et de maîtres se tiennent effectivement en fin de journée ou le mercredi / samedi matin. Elle nous indique que ces réunions de concertation et de formation nécessitent une durée de 3 heures et seront peu probablement planifiables sur une pause méridienne de même durée. Nous indiquons que cette problématique doit être également analysée, mais qu'une évolution de l'organisation du temps scolaire et périscolaire nécessitera des amendements, y compris sur l'organisation de ces réunions pédagogiques.

Concernant l'aide personnalisée, l'Inspectrice a indiqué ne pas souhaiter d'évolution d'ordre logistique cette année. Après la première année de mise en place, elle souhaite concentrer cette année 2009-2010 sur le fond. Elle a demandé aux équipes pédagogiques isséennes de travailler sur le contenu et la méthodologie de cette aide personnalisée ; elle est personnellement convaincue de l'efficacité du délit d'initié, qui milite en faveur d'une aide en début de journée. Toutefois, quelques aménagements (passage à 45 minutes) sur les écoles des Epinettes et des Ajoncs ont été autorisés dès cette année. L'équipe FCPE indique que le travail des équipes enseignantes devrait alimenter de façon pertinente le groupe de travail sur les rythmes scolaires que demande la FCPE. Madame Sacco précise que la durée annuelle de l'aide personnalisée est d'un maximum 60 heures ; les heures réservées sur ces 60 heures par certaines équipes à la concertation ne sont nullement obligatoires.

CONCLUSION

L'inspectrice a indiqué trouver dans le projet FCPE une maturité de réflexion intéressante et a apprécié de pouvoir travailler avec des partenaires qui se montrent force de proposition. Elle dit être volontaire à participer à un groupe de réflexion partenarial, sous réserve de la volonté des autres partenaires et en particulier de la Mairie Elle ne prend aucun engagement sur un objectif de mise en application.

Mme Sacco a souhaité connaître le niveau d'avancement de ce projet au niveau municipal et départemental. L'équipe FCPE a indiqué que ce projet avait le soutien de l'antenne départementale CDPE et a rappelé que la FCPE 92 avait appelé à la rentrée 2009 les instances municipales et les partenaires de l'éducation nationale du département à une réflexion sur les rythmes scolaires et à un retour à la semaine de 4,5 jours. Madame Sacco souhaite faire part à sa hiérarchie, Inspection d'Académie, de l'initiative de la FCPE isséenne.

La FCPE a conclu que le projet « Mieux d'école » a un objectif commun avec la réforme de 2008 : la réussite scolaire des enfants. Tous les arguments doivent être entendus et étudiés ; l'arbitre final devra toujours être l'intérêt des enfants.

Prochaine étape : Rendez-vous avec M. A. Santini (en attente de retour de la Mairie)